



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>29792</b>	De <b>M. Jean-Marie Sermier</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Jura )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > Syrie	<b>Analyse</b> > situation politique.
Question publiée au JO le : <b>18/06/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des réfugiés syriens. Dans ce conflit d'une grande complexité sociale et géopolitique et dans un contexte d'accentuation de la violence et de l'atrocité des exactions commises dans l'un et l'autre camp, de nombreux syriens se voient aujourd'hui contraints de quitter leur pays. Parmi eux, les chrétiens d'Orient, près d'un million en Syrie, sont de plus en plus souvent les cibles d'enlèvements et de violence. Par ailleurs, plusieurs de leurs lieux de cultes ont été et continuent à être profanés voir détruits, comme ce fut le cas pour la plus grande église évangélique arabe à Alep. Dans ces conditions, nombreux sont ceux qui se trouvent dans l'obligation de fuir en direction des pays voisins ou en Europe. En ce sens, plusieurs pays européens ont mis en place des structures d'accueil pour ces réfugiés, et notamment l'Allemagne qui est jugée prête à recevoir 10 000 d'entre eux. Il lui demande donc quelles mesures il entend mettre en oeuvre afin que le pays des droits de l'Homme puisse venir en aide et accueillir les syriens forcés de fuir à l'étranger.